

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/14 du 4 avril 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/14-1.18	Hesperange, rue Jean-Pierre Hippert – travaux de grutage du 14.04. au 15.04.2025

Le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 8 avril 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,



Carole Becker

Le bourgmestre,

